Conduire son verger en zone mediterranéenne

Objectifs

Apporter aux porteurs de projet et aux agriculteurs intéressés les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production quantitative et qualitative en arboriculture biologique en zone méditerranéenne : adaptation aux évolutions pédoclimatique, gest

Enjeux

Dans l'Hérault, si l'Agriculture Biologique connait un développement important ces dernières années, la filière «Fruits Bio» connait un essor très limité. Du point de vue des producteurs, l'accès aux références sur la création d'un verger et les itinéraires techniques de production en arboriculture fruitière est très insuffisant et la conduite de vergers bio est reconnue comme très technique. Dans un contexte de conditions climatiques excessives avec notamment des périodes de sécheresses et de fortes chaleurs, les arboriculteurs doivent s'adapter pour continuer de fournir des produits de qualité en quantité suffisante. Suite à la demande de plusieurs producteurs nous avons mis en place cette formation.

Contenu

Fruits à noyaux et pépins :

- Connaitre les conditions d'implantation favorables d'un verger en agriculture biologique en zone méditerranéenne.
- Savoir choisir les variétés adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques, et à la conduite en agriculture biologique
- Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments des arbres tout en préservant les ressources.
- Maitriser la taille des arbres
- Maitriser la conduite phytosanitaire du verger en agriculture biologique
- Évaluer la rentabilité économique de sa production en zone méditerranéenne.

Connaître les espèces du bassin méditerranéen et susceptibles de pouvoir se développer compte tenu du réchauffement climatique : youzou, grenades, kaki, ... :

- Découvrir les variétés adaptées au territoire.
- Avoir les principaux éléments concernant la conduite de ces espèces
- découvrir les potentialités de certaines espèces/variétés, les débouchés, les transformations, les réseaux à créer

Infos complémentaires





Durée de la formation 5 jour(s) **Date limite d'inscription** 21/11/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement

Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction: %

repas partagé



Dates, lieux et intervenants

22 nov 2017Lycée Bonne Terre Route de BéziersJean Luc Petit, le chant des arbres09:00 - 17:00 (7hrs)34120 PézenasJean Luc Petit, le chant des arbres23 nov 2017Lycée Bonne Terre Route de BéziersJean Luc Petit, le chant des arbres09:00 - 17:00 (7hrs)34120 PézenasJean Luc Petit, le chant des arbres05 déc 2017Salle de l'ancienne mairie (face à la mairie)Gilles Libourel, le GRAB

09:00 - 17:00 (7hrs) Route Neuve 34230 Le Pouget

06 déc 2017 Salle de l'ancienne mairie (face à la mairie) Gilles Libourel, le GRAB 09:00 - 17:00 (7hrs) Route Neuve

Route Neuve 34230 Le Pouget

12 févr 201834700 St PrivasRémi et Raphaël Colicci, conservatoire « les jardins09:00 - 17:00 (7hrs)d'escoubilles" et pépinière du Bosc





Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Adresse :
Code postal :
Commune

1/2

Courriel	
Téléphone	
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi	/ autre :

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)